

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en étant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 22 JUIN, 1859.

No. 10.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

ARRIVAGE.

Jeudi dernier, le nommé Edmund Head, exerçant, en Canada, le métier de gouverneur, a été par quelques gamins, vu débarquant à la Basse-Ville. Le pauvre homme avait l'air honteux, et, sans la vue de quelques habits rouges il aurait continué son chemin sans mettre le pied à terre.

Le lendemain de son arrivée, le gouverneur a reçu, à Spencer Wood, le maire suppléant Audette qui a présenté un bout d'adresse au nom des CITOYENS!!! On lit que monsieur Audette paraissait fatigué. Ce n'est pas étonnant, le gouverneur n'ayant pas daigné faire connaître son arrivée au maire suppléant, celui-ci, pour recevoir son excellence, avait passé toute la nuit du 16 sur le quai de la reine!

Sir Edmund Head s'est embarqué samedi dernier, pour faire aux dépens du pays, un voyage de plaisir dans le bas du golfe.

UNE PREUVE.

A ceux qui doutent encore que l'argent public est gaspillé, nous soumettons le fait suivant qui circule dans le public:

Deux Canadiens à qui les revenus du hâvre du Palais avaient été adjugés, n'ayant pu donner des cautions acceptables, ces revenus furent, de nouveau, mis à l'enchère. Cette fois, un Irlandais devint adjudicataire, mais les enchérisseurs virent, bientôt, qu'ils avaient été dupés et que les véritables adjudicataires étaient les conseillers HEARN et GIBLIN!!!

En effet, comme le maire suppléant avait annoncé, avant la vente, que les revenus, ne seraient adjugés à personne, à moins que l'adjudicataire ne fournit des

cautions solvables, les enchérisseurs exigèrent que l'Irlandais se soumit à cette condition. Alors le conseiller Hearn, sur les mouvements de la plume duquel l'Irlandais s'était guidé pour enchérir, vint se consulter avec le conseiller Giblin. Pendant un quart d'heure, ils se parlèrent à voix basse. Le maire suppléant Audette était auprès d'eux, et, bien qu'il soit souvent, aveugle, il n'est pas encore assez sourd pour n'avoir point entendu leurs pourparlers.

Les enchérisseurs qui n'avaient pas comme le maire suppléant Audette, l'avantage d'entendre l'intéressante conversation des conseillers Hearn et Giblin, s'impatientèrent et exigèrent qu'il fit son devoir. Le maire suppléant déclara que si dans un quart d'heure le nouvel enchérisseur n'avait point déposé vingt cinq louis comme garantie de sa fidélité à remplir ses engagements, les revenus seraient, de nouveau, mis à l'enchère. Alors maîtres Giblin et Hearn suivis de l'enchérisseur irlandais sortirent de la Corporation pour se concerter. Le résultat de leurs délibérations fut que le conseiller Giblin donna à l'enchérisseur irlandais un chèque de vingt cinq louis que le maire suppléant Audette tout rayonnant de joie montra aux enchérisseurs qui s'en allèrent en doutant encore de la justice de monsieur Audette.

Quelques jours plus tard, ils apprirent que leur doute était fondé. Loin de remplir ses engagements l'enchérisseur irlandais avait refusé de fournir deux cautions! En revanche, le célèbre Charlton bien connu pour certains exploits plus que lestes qu'il opéra dans la dernière élection parlementaire, à Québec, avait collecté environ deux cents louis! Pour faire cesser un tel gaspillage, le conseiller Hearn fit passer, en comité, une résolution tendant à offrir à l'enchérisseur irlandais, la somme de cent louis pour le faire consentir à résilier l'achat des revenus du hâvre du Palais! C'est à dire que Hearn Giblin et Charlton ont fait, aux dépens des citoyens, une spéculation de trois cents louis.

On ajoute encore que Charlton a vendu, à moitié prix, à ceux qui ont voulu payer d'avance, le droit d'accoster, pour la saison, au hâvre du Palais.

BUREAU DE POSTE.

L'entrepreneur du futur bureau de poste est maintenant connu: c'est un Haut Canadien nommé Elliott. Ce choix a causé

beaucoup de mécontentement parmi les entrepreneurs Québécois. Ceux d'entre eux, surtout, qui sont attelés au char ministériel sont furieux. Cependant beaucoup de personnes bien informées prétendent qu'il y a, encore, là dessous, quelque intrigue dont on pourra, bientôt, connaître l'origine et le but.

Quoiqu'il en soit, le prix minime alloué à l'entrepreneur prouve qu'on entend le dédommager au moyen d'extras! On assure même, que l'affaire est arrangée de manière à ce que les entrepreneurs de Québec qui supportent le ministère, on tout et partout, ne soient point lésés dans leurs intérêts... ministériels! Si aucun d'eux n'a obtenu, 'officiellement', l'ouvrage, ça été pour empêcher les murmures d'éclater. De sorte que maintenant, tout est arrangé pour le mieux, et, chaque valet, aura, comme par le passé, sa part du gâteau.

CORPORATION.

Avez-vous assisté à la dernière séance du Conseil de Ville?

Non.

Alors vous avez perdu l'occasion de rire. Jamais nous n'avons vu nos édiles aussi embarrassés qu'à la séance de vendredi dernier. Chacun d'eux faisait son possible pour donner gratis un petit divertissement au public. En effet rien de plus amusant que de les voir faire leurs efforts pour se jouer les uns les autres.

Il s'agissait de nommer les collecteurs des revenus du hâvre du Palais. Le conseiller Gauvreau proposa de les nommer immédiatement, puis souffla au conseiller Saint Pierre de proposer à ce poste, messieurs Roy et Renaud. Ce dernier est le beau-frère du conseiller Gauvreau! Cependant au grand étonnement de tout le monde la motion fut perdue et le conseiller Gauvreau vota contre sa propre motion! Il faut avouer que les rires du parterre avaient jeté le trouble dans l'esprit du conseiller Gauvreau et que la confusion était dans la Corporation. La question des collecteurs nous a rappelé la tour de Babel! Ne pouvant s'entendre les conseillers ajournèrent la séance!!!

Nous lisons dans le 'Journal de Québec': "Il paraît que monsieur Price, vainqueur sur tous les points, est descendu pêcher dans l'une des sept rivières qui lui sont échues en partage, emportant la satisfaction d'avoir été plus puissant à lui seu

que tous les mandataires du district de Québec, et certain de pouvoir accaparer toutes les rivières, comme il a accaparé toutes les terres et toutes les 'limites' du Saguenay, où la province fait pour lui seul d'immenses et coûteux travaux."....

Il paraît que le Conseil-de-Ville de Montréal est en pleine révolte. Sous le rapport de Corporation Montréal n'est donc pas plus favorisé que Québec? Dans notre prochain numéro nous tâcherons de donner des détails sur cette affaire.

Nous avons reçu le dernier numéro de 'L'Agriculteur' qui se recommande toujours par la valeur des articles qu'il contient.

Nous avons eu, lundi soir, l'avantage d'entendre lecturer monsieur Darcie McGie. Le sujet de la lecture était: 'Robert Burns et Thomas Moore'. Si jamais critique littéraire de ces deux bardes a été faite d'une manière impartiale et savante, ça été, de l'aveu de tous les assistants, par monsieur McGie. Nous n'entreprendrons point de faire l'éloge du talent oratoire de ce monsieur: il est connu. Quant à son style, qu'il nous suffise de dire, que la lecture sur Robert Burns et Thomas Moore, nous a paru un véritable 'tour de force littéraire.'

Outre le mérite artistique, monsieur McGie a eu celui, non moins noble, de juger le larde national d'Ecosse et celui d'Irlande sous le point de vue national.

Le compte rendu de la soirée qui a eu lieu à l'université Laval par un 'Canadien', remis faute de place.

Des voleurs se sont introduits, dernièrement, dans le département du ministre des finances du Canada et ont enlevé la caisse publique qu'ils ont trouvé vide.

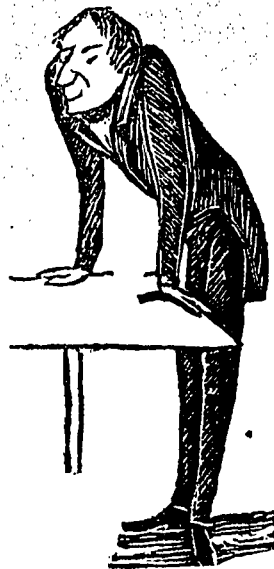
ÉLOQUENCE MUNICIPALE.

Comme orateurs on peut diviser nos conseillers en trois catégories. Dans la première on peut placer ceux dont l'éloquence est soporifique. Telle est l'éloquence des conseillers Chateaubert, Lemieux, Burns, Gingras, Irvine, et McGreavy. Dans la seconde catégorie on range, les conseillers Eadon, Shaw, Pope, Fitzpatrick et Hill dont l'éloquence est calme quoique parfois leur voix s'élève. Dans la troisième catégorie entrent les conseillers Hearn, Rhéaume, Hall, Gauvreau, Audette, Gibblin et Rousseau qui quand ils prennent la parole semblent vouloir écraser leur adversaires.

Pour faire mieux comprendre la différence qui existe entre nos édiles, nous renvoyons nos lecteurs, aux gravures.



ÉLOQUENCE SOPORIFIQUE.



ÉLOQUENCE CALME.



ÉLOQUENCE FURIEUSE.

Mon cher chevalier Taché,

Son excellence le comte Cavour, m'a fait l'honneur de m'écrire sur votre compte les choses les plus surprenantes. Il m'a assuré que vous étiez le plus grand saint du Canada et que vous étiez favorable aux Autrichiens. Vous sentez bien monsieur qu'en apprenant cela, de la part de mon ami Cavour, j'ai compris que les volontaires Italiens étaient perdus sans ressource s'ils ne se mettaient immédiatement sous votre protection.

Une autre raison m'engage à vous écrire. Les démocrates Italiens que dans les régions orthodoxes on appelait, en 1848, des l'és-fauves, étant nommés, aujourd'hui, dans les mêmes endroits, des héros, des libérateurs; le prince archevêque de Vienne implorant le ciel contre eux, et l'archevêque de Turin, au contraire, les bénissant, je me trouve passablement embarrassé. Je m'adresse donc à vous pour savoir si je dois avoir le ciel pour ou contre moi. Si vous m'écrivez que les prières autrichiennes sont en hausse, j'invoquerai Dieu à la François-Joseph. Dans le cas contraire, je prierai à la Victor Emmanuel.

Votre réponse décidera du sort de l'Italie.

GARIBALDI.

Vraie copie.

[Au rédacteur de L'Observateur.]

Monsieur,

Dans votre dernier numéro je vois que le 'Journal de Québec' prétend que monsieur Pierre Gauvreau a été chargé de la surveillance exclusive de la douane. Je réclame contre cet avancé. Mon ami Pierrot peut bien avoir été chargé comme architecte du gouvernement, de surveiller la douane comme tous les édifices publics, mais je vous déclare que c'est votre serviteur J'o Larose, le p'tit maçon, et l'orateur populaire, qui a surveillé la douane 'à la journée.' De plus, durant tout un hiver, je n'ai eu rien à surveiller, mais je n'en ai pas moins été payé.

Est-ce que le temps ne court pas toujours?

Votre etc,

Jos. Larose.

Vraie copie.

En songeant à l'impopularité du gouverneur, nous nous demandons pourquoi les Canadiens ne pétitionnent point la reine de le remplacer par Paul Murphy le roi de Péchiquier? L'excellence de ce célèbre joueur d'échecs est bien mieux prouvée que celle de sir Edmund Head. Voyez plutôt: Paul Murphy gouverneur du Canada tiendrait en 'échec' tous les ennemis des Canadiens. Bien que, flanqué de 'fous' dans les conseils de l'état, il les ferait 'manœuvrer' avec tant de sagesse qu'on ne s'apercevrait point de leur présence. Mais le

plus admirable et surtout, le plus utile, c'est que pour se maintenir au pouvoir, loin de se parjurer comme les ministres actuels, Paul Murphy, pour rendre le peuple heureux, n'userait que de ses 'tours' les plus en 'règle'. De plus, au lieu d'espions, il n'aurait que des 'pions' qui, joints aux 'cavaliers' feraient admirablement bien la police. Ceci ne veut pas dire qu'il nous 'mangerait' notre 'reine'!

Paul Murphy a donc plus de titres que sir Edmund Head à nous gouverner.

EXTRAITS POUR RIRE.

* Dimanche dernier, dit le 'Salut public', la foule se pressait dans la rue Sala, pour souscrire à l'emprunt.

Passé un ouvrier. S'adressant à une vieille femme, qui probablement a vu l'invasi on et en a conservé un souvenir plein de rancune:

— Qu'est-ce donc que cette foule ? lui demanda-t-il.

— Ça, c'est un enterrement.

— Qui donc enterre-t-on ?

— Les Autrichiens, parbleu ! et c'est ici qu'on paie les droits d'inhumation.

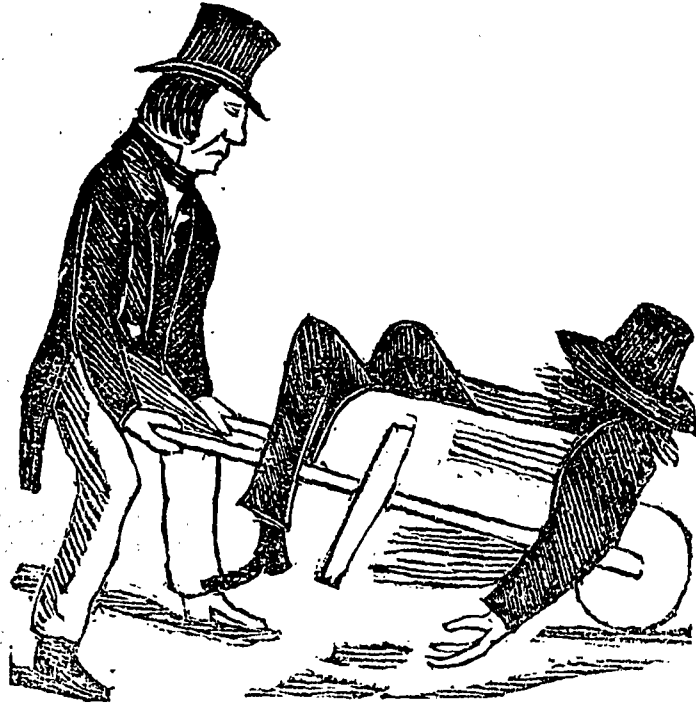
* Un de ces jours, les bureaux de l'intendance militaire de Lons-le-Saulnier ne désemplissaient pas, et les bureaux de monsieur le payeur étaient pris d'assaut par 1,200 soldats en congé renouvelable, en train de rejoindre leur régiment.

L'un d'eux, un vrai zouave à la figure basanée, était déjà 'parti pour la gloire'. Il avise notre payeur, fort affairé, comme on pense :

— Hé ! bourgeois, c'est vous le payeur ?

— Oui, mon ami. — Ah ! farceur ! vous voudriez être payeur chez les Autrichiens pas vrai ? — Et pourquoi cela ! — Parbleu ! c'est malice : 'parce que vous n'auriez rien à faire.'

* Une nièce de monsieur de Lapeyrière directeur du chemin de fer construit entre Vienne et Trieste avec le secours des capitaux français, se trouvant, il y a quelque temps, dans la première de ces villes, entra dans un magasin pour y faire quelques achats. Comme elle s'adressait en français à l'un des commis, un jeune homme élégant, qui faisait aussi quelque emplette, la toise insolemment des pieds à la tête et dit : 'Vous êtes française, madame, je ne vous en félicite pas. Apprenez que j'ai un frère dans l'armée ; s'il est tué, malheur à vous et aux vôtres ! Je poursuivrai ma vengeance sur tout ce qui portera le nom français'. La dame, regardant fièrement cet impertinent du grand monde, lui répondit avec calme : 'Si votre frère est aussi lâche que vous, monsieur, il se tiendra à l'abri derrière ses troupes et vous pouvez être tranquille sur son sort.' Mon Autrichien fut aplati du coup et sortit sans répliquer un mot.



LE VAILLANT HECTOR CONDUISANT LE JEUNE NAPOLEON CHEZ LES BANQUIERS DE LONDRES.

NOUVELLES D'EUROPE.



Les nouvelles du théâtre de la guerre offrent un grand intérêt. Les Autrichiens ont essayé à deux reprises de reprendre le village de Palestro, mais il ont été repoussés chaque fois, après une lutte sanglante. Le roi de Sardaigne commandait en personne. Les troupes sardes ont déployé la plus vive ardeur.

De nombreux détails de la bataille de Palestro nous apprennent que l'aile droite de l'armée sarde fut un moment enveloppée par les Autrichiens qui menacèrent le pont de bateaux établis sur la Sesia, et au moyen duquel Canrobert devait opérer une jonction avec le roi de Sardaigne. Dans cette conjoncture les Zouaves se sont portés vers cet endroit et ont fait tourner la chance contre les Autrichiens. Les Zouaves ont eu 10 officiers et 20 soldats tués, et 200 blessés parmi lesquels 10 officiers.

Après le combat, Napoléon a visité le champ de bataille et a félicité les troupes sardes sur la victoire qui venait d'être remportée.

Une dépêche va jusqu'à dire que les Zouaves, bien que réduits à leurs seules forces et en face de l'artillerie autrichienne, forte de 8 canons, ont réussi à traverser un canal, gravi des hauteurs très escarpées, et ont chargé les Autrichiens à la baïonnette. Plus de 400 Autrichiens ont été précipités dans le canal, et les Zouaves pour leur part se sont emparés de 6 pièces de canons. La perte des Français est insignifiante. L'empereur a conféré

au général Forey la grande croix de la Légion d'Honneur.

Le 3 courant, selon un électrogramme de Turin, Garibaldi a surpris et battu les Autrichiens à Venoria. L'ennemi a été chassé de cette dernière ville et Garibaldi est entré de nouveau à Côme dans la nuit du 2 juin.

Le 'Daily News', de Londres du 4 juin, publiait une dépêche spéciale de Turin du 3 juin, annonçant que les Autrichiens étaient en pleine retraite et repassaient le Tessin ; que Garibaldi avait gagné une nouvelle victoire sur eux, et que l'insurrection faisait des progrès dans la Lombardie.

AUTRES NOUVELLES.

Une grande bataille a eu lieu à Magenta, où les alliés ont emporté la victoire. Magenta est à 12 mille de Milan.

Le nombre des combattants Autrichiens est estimé à 180,000 hommes et celui des alliés à 150,000. D'autres dépêches estiment le nombre de ces derniers à 100,000 hommes ou 130,000.

Vingt mille Autrichiens ont été mis hors de combat et 7,000 autres sont tombés prisonniers entre les mains des Français.

La nouvelle de cette victoire a été télégraphiée par l'Empereur à Paris qui a été illuminé.

Les Autrichiens admettent avoir perdu 4 généraux et 5 officiers de l'état-major.

Milan était aux mains des insurgés qui se sont déclarés en faveur du roi de Sardaigne.

Canrobert a été blessé mortellement, Espinasse est mort.

MacMahon a été fait duc et maréchal, Napoléon commandait en personne,

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

On me dit que les quelques lignes que vous avez bien voulu publier à ma demande, ont dérangé la coction et même irrité à bile de l'architecte certificateur, pendant qu'il faisait sa sieste dans son château à Sainte Foy, environné de fleurs 'enlevées' à Spencer Wood. Je n'aurais jamais cru que ces quelques mots pouvaient avoir un aussi fatal effet sur l'épigastre de monsieur Gauvreau. Mais puisqu'il en est ainsi, je vais essayer de lui administrer un calmant; — je ne dis pas qu'il sera des plus sûrs, ni qu'il lui donnera un soulagement immédiat; non, mais enfin, je vais essayer, quitte à lui en servir un second, si le premier n'opère pas. Mais à l'œuvre, un malade ne peut attendre longtemps.

D'abord monsieur Gauvreau, à la question 116 que vous fit monsieur Dubord, vous répondîtes que les six goëlettes qui avaient été envoyées à Belle Isle en 1851, étaient chargées de provisions et matériaux, mais vous n'avez pas pu alors, donner les noms de ces goëlettes, ni les noms des capitaines. Je vous somme aujourd'hui de les nommer, si vous ne le pouvez pas par vous même, ayez recours au bureau de votre maître, monsieur Baby. Les messieurs qui tiennent ce bureau, suivent d'assez près les affaires, que si réellement ces goëlettes ont été nolisées pour Belle Isle, vous y trouverez tous les noms désirés; mais cette fois point de mensonges, point de subterfuges, surtout point de 'certificats'. Vous avez certifié qu'en 1854, douze charges de goëlettes avaient été envoyées à Forteau et à Belle Isle, moi je vous dis que cinq charges seulement ont été envoyées à ces deux places dans cette même année. Vous certifiez aussi que pendant l'été de cette même année, il y avait à Belle Isle 35 hommes, à Forteau 39 hommes, à Anticosti 41 hommes, enfin au Cap Rosier 45 hommes, ce qui ferait 160 hommes pour les quatre phares. Eh bien, vos certificats sont erronés, car à Belle Isle il n'y avait pas un homme, à Forteau 39 hommes, à l'Isle Anticosti 18 hommes, au Cap Rosier 21 hommes, ce qui fait en tout 78 hommes pour 1854. Jolie différence, ma foi, seulement que de 82 hommes, que vous avez fait payer à la province pendant toute une saison, aux prix depuis 10 chelins jusqu'à vingt chelins par jour pour chaque homme tandis qu'ils n'ont retu que quinze piastres par mois. Vous certifiez aussi que pendant cette même année de 1854, dix huit chevaux ont été envoyés aux phares; mensonge des plus effrontés: trois paires de bœufs seulement ont été envoyés aux phares. De plus aussi, vous avez fait payer à monsieur Baby dix par cent sur toutes ces sommes énormes que vous avez 'certifiées'.

Je m'arrête ici, monsieur Gauvreau, je pourrais vous donner mille autres preuves

de votre turpitude, mais je crois que le public clairvoyant en a suffisamment pour vous juger à votre valeur. Si ce premier calmant ne fait pas un bon effet, je serai forcé d'aller herboriser tout autour des quais, depuis Québec jusqu'à Rimouski, pour y ramasser quelques ingrédients, avec lesquels je vous fabriquerai et administrerai quelques pilules qui de ce coup là seront infailibles.

Maintenant monsieur Gauvreau croyez vous en bonne foi, que la majorité du comité qui a sué sang et eau pour vous laver, l'ait fait pour vos beaux yeux? Oh non! détrompez vous, car s'il n'y eut eu que vous en jeu, elle vous aurait du bout du pied jeté dans l'ornière; mais elle avait monsieur Baby à défendre, lui qui a fait tant fêter certains membres; elle avait aussi à défendre d'autres personnages plus haut placés que vous. Mais cette majorité a eu beau vous gratter l'épiderme afin de le nettoyer, elle n'a découvert qu'un misérable chenapan; aussi a-t-elle été obligé, malgré sa bonne volonté de vous blanchir, de faire un rapport ainsi conçu: "En même temps le comité doit remarquer que les détails de dépenses tels que fournis par monsieur Gauvreau, ne sont point rendus d'après ce mode que requéreraient des travaux aussi grands et aussi importants. La manière de calculer les voyages faits par des vapeurs et des goëlettes n'est pas correct et n'est nullement nécessaire. Un compte détaillé et séparé eut été bien plus clair et plus satisfaisant et eut détruit le principal motif de soupçon qui semble s'être élevé dans l'esprit de certaines personnes, mais qui dans l'opinion de votre comité, n'est pas ressorti sous le poids de la preuve que des comptes excessifs avaient été audités sans hésitation au département."

Maintenant que le public a devant les yeux une petite partie des méfaits de monsieur Gauvreau, n'est-il pas criant de voir cet individu là assis sur le banc de nos édiles et mettre de temps à autre, la main dans nos poches et nous forcer à payer de fortes taxes; de voir cet individu, devenu par la grâce de Baby, directeur du chemin de fer du Nord? Quelle confiance le public peut il avoir en un semblable misérable? Aucune n'est-ce pas. Ah! je ne suis pas surpris que les revenus de la province ne puissent pas suffire à payer les dépenses; et ils ne suffisent jamais tant que de semblables rapaces seront aux timons des affaires. L'honorable inspecteur général aura beau élever le tarif des douanes, rien n'y fera, car les poches de ces vampires s'élargissent toujours.

Je vois monsieur le rédacteur qu'un certain Marquis de Campana, convaincu du crime de péculat a été condamné par le tribunal de Rome à vingt ans de galères et aux frais du procès. ('Canadien' du 2 août 1858.) Je vois aussi qu'en Angleterre

ces mêmes crimes sont aussi punis sévèrement soit par la transportation, soit par la prison ou autrement. N'y aurait il que notre pauvre petit Canada, où des honnêtes gens de cette sorte qui peuplent quelques uns des bureaux de notre gouvernement, 'et ailleurs,' ne seraient punis. S'il en était ainsi nous pourrions désespérer de l'avenir; mais non, plusieurs pillards ont déjà été mis à la porte, et j'espère que prochainement l'étable d'Augias sera complètement vidée.

J'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

MICHEL PATRY.

Québec 21 Juin 1859.

DÉCÈDE.

A Saint-Roch de Québec, le 16 du courant, George-Amédée enfant de monsieur Narcisse Parisseau, sculpteur.

LIGNE D'OPPOSITION

POUR

MONTREAL

Le nouveau vapeur de 1ère classe

GOLOMBOA

CAPT. L. COUVRETTE

COMMENCE ses voyages à MONTREAL, arrêtant aux Ports intermédiaires.

Laissant Québec pour Montréal
TOUS LES

LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS,
à 4 heures P. M.

Repasant de Montréal pour Québec

TOUS LES

MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS,
à 6 heures P. M.

Ce vapeur n'est pas surpassé en ELEGANCE, CONFORT, VITESSE et SURETE.

Pour fret et passage, s'adresser à bord,
LOUIS PERRAULT.

21 juin, 1859.

PERDU OU VOLÉ.

DEPUIS jeudi dernier un gros chien de Terre-neuve, portant un collier de fer avec un anneau jaune. Une récompense généreuse est offerte à celui qui en donnera des informations certaines à monsieur CYRILLE MORENCY, au coin de la rue de la Reine, ou à monsieur LOUIS TESSIER, rue du Roi No 58, ou à ce bureau.

Québec 21 juin, 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET RÉDACTEUR.